

HAMELIN AU COMBLE DE L'IGNOMINIE

Le groupe Hamelin, propriétaire de l'entreprise Lecas à Nersac (Charente), a d'abord lancé un plan de licenciement visant l'intégralité des salariés qui produisaient notamment les agendas L'Étudiant et Oxford. Cette opération a conduit à la fermeture du site en février 2025.

Mais Hamelin ne s'arrête pas là : en ultime pied de nez, il vient désormais de déposer une demande de liquidation judiciaire. Plus de travail, plus de salariés, mais un transfert de la production vers des pays à bas coûts, bien plus rentables pour l'actionnaire majoritaire. Le tout pour alimenter... le marché français ! Cherchez l'erreur.

Fidèle à ses méthodes, Hamelin piétine allègrement les lois et les règlements français. Pour ce patron, la loi, c'est lui. Lancer une liquidation judiciaire sans respecter les règles du droit ? Aucun scrupule.

Son objectif est limpide : se soustraire à ses obligations, notamment en matière d'aide à la réindustrialisation après avoir licencié l'intégralité du personnel, et faciliter l'éviction des salariés protégés.

Pour ce patron, la loi, c'est lui. Lancer une liquidation judiciaire sans respecter les règles du droit ? Aucun scrupule.



Face à cette politique sociale d'une violence inouïe, la Filpac CGT appelle l'ensemble des parents d'élèves à boycotter les produits du groupe Hamelin, dont voici quelques marques emblématiques :

- **Oxford et L'Étudiant** (agendas, cahiers)
- **ELBA** (classeurs, fournitures)
- **Pelikan** (matériel scolaire)
- **HERLITZ** (coloriage)
- **CONQUÉRANT** (cahiers, fournitures scolaires)

Pour la Filpac CGT, seule une pression forte et collective mettra un coup d'arrêt à ce scandale, qui frappe les salarié·es de Lecas, déjà profondément meurtris par la fermeture de leur outil de travail. •

